

Jean-Pierre Sueur est intervenu fin 2010 au Sénat au sujet du projet de loi de réforme de la représentation devant les Cours d'Appel.

Lire :

>> [son intervention dans le débat général](#)

>> [sa mise au point sur un vote intervenu dans des conditions détestables](#)

>> [le recours déposé par le groupe socialiste du Sénat devant le Conseil constitutionnel](#)

.